



Glioblastome récidivant Traiter par cannabis ?

LONDRES – Sativex® (delta-9-tétrahydrocannabinol [THC] + cannabidiol [CBD]) est déjà homologué dans la spasticité dans la sclérose en plaques (SEP) et est en phase II dans la spasticité due à une paralysie cérébrale. La société GW Pharmaceuticals doit par ailleurs déposer à la mi-2017 une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) aux États-Unis pour Epidiolex® (cannabidiol) dans le traitement des épilepsies chez les enfants atteints d'un syndrome de Lennox-Gastaut ou d'un syndrome de Dravet.

Le laboratoire a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour Sativex dans le traitement du gliome.

L'étude de phase II a inclus 21 patients atteints de glioblastome multiforme récidivant. Les 12 patients traités par Sativex ont eu un taux de survie à un an de 83 % contre 53 % chez les neuf patients sous placebo, la différence étant statistiquement significative. Les deux groupes recevaient du témozolomide. La survie médiane

dépassait 550 jours contre 369 jours sous placebo.

Le traitement a été « globalement bien toléré » avec deux arrêts de traitements pour cause d'effets secondaires. Les effets indésirables les plus fréquents étaient les vomissements (75 %), des vertiges (67 %), des nausées (58 %), des maux de tête (33 %) et la constipation (33 %).

« Ces données provenant d'une étude bien conçue et contrôlée suggèrent que l'ajout d'une combinaison du THC et du CBD chez des patients traités par le témozolomide produit une amélioration pertinente de la survie par rapport à un placebo et c'est un bon signe d'efficacité potentielle », commente le **Pr Susan Short**, université St-James (Royaume-Uni), citée dans le communiqué de la société.

GW Pharmaceuticals espère pouvoir lancer prochainement une étude pivot dans le gliome.

La société a connu l'échec de deux essais cliniques avec Sativex en oncologie, dans le traitement des douleurs cancéreuses, rappelle-t-on. *sl*